



Vive le printemps

Profitez-en pour sortir, vous sucrer le bec et prendre du soleil!



www.st-rem-de-tingwick.qc.ca



Mot du Maire

Municipalité



Bonjour,

En ce début de mars, l'hiver est en train de tirer sa révérence pour faire place à la saison des sucres pour le plaisir de tous.

Un petit survol sur les activités produites à la municipalité durant le mois de février. La soirée cinéma organisée par les 12-18, a été une réussite. Lors de cette soirée des billets pour le centre de ski Mont-Gleason ont été tirés parmi l'assistance. Un petit retour sur le tournoi de hockey bottines, 5 équipes ont été réunies. Parallèlement, lors de la soirée de la St-Valentin de la FADOQ, les Tamalous, ont annoncé à leurs invités, que le gouvernement fédéral, par l'entremise du programme Nouveaux Horizons, octroiera au club, une subvention de 25 000\$. Cette subvention sera pour améliorer la salle du centre communautaire. La subvention permettra de mettre à jour le système électrique, de changer les lumières pour un système Del et d'ajouter un système audio-visuel.

Comme vous le savez, nous siégeons à la MRC d'Arthabaska, voici quelques informations pertinentes pour Saint-Rémi-de-Tingwick. Lors de la présentation Destination 2025, la MRC a dévoilé son plan d'action. La MRC distribuera 2 bornes électriques à notre municipalité, réparties à 2 endroits stratégiques. Il y en aura 44 à répartir dans chaque municipalité. Dans ce même plan d'action, il y aura une partie consacrée aux transports. Le conseil et moi souhaitons bonifier le service de transport collectif pour qu'il devienne un Service Transport Collectif (SCT). Ce qui se voulait exclusif aux personnes ayant un handicap deviendrait plutôt un service pour toute personne qui en a besoin. Un autre projet qui est en pourparlers, c'est un parc éolien qui serait réparti dans cinq municipalités et qui pourrait avoir des retombées économiques notables à travers la MRC. Le projet est embryonnaire, des consultations publiques seront orchestrées par la MRC. Nous avons également été sollicités par les MRC voisines à ce sujet.

Nous avons reçu dernièrement des soumissions pour une barrière et station de lavage pour la descente municipale aux Trois-Lacs. Nous avons fait appel à plusieurs paliers gouvernementaux pour minimiser les coûts. Pour ceux qui ne sont pas encore branchés à l'internet haute vitesse, Sogetel nous a indiqué que les travaux de branchement devraient être effectués pour le mois de mars.

Je vous souhaite un très beau début de printemps!

Mario Nolin, Maire

Membres du conseil municipal

MARIO NOLIN, maire

Alain Groleau, conseiller poste # 1

Marie-Josée Roulx, conseillère poste # 2

Marco Couture, conseiller poste # 3

Pierre Auger, conseiller poste # 4

Brigitte Nadeau, conseillère poste # 5

Pierre Lenoir, conseiller poste # 6

BUREAU MUNICIPAL

1461, rue Principale

Saint-Rémi-de-Tingwick (QC) JoA 1Ko

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h

Vendredi

Fermé

Téléphone 819 359-2731

ANOUK WILSEY

Directrice générale
et Greffière-trésorière
Adresse courrieldg@st-remi-de-tingwick.qc.ca

CHRISTINE BÉLISLE

Adjointe à la directrice générale
Adresse courrielinfo@st-remi-de-tingwick.qc.ca

AMÉLIA LACROIX

Inspectrice en bâtiment
et en environnement
Sur rendez-vous
Téléphone 819 359-2731 p. 3

Adresse courriel

inspecteur@st-remi-de-tingwick.qc.ca

POSTES CANADA

1459, rue Principale,
819 359-3731

Maître de poste : Sylvie Bergeron

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au Mercredi : 11h à 15 h

Jeudi : 11 h à 13 h / 14 h à 18 h

Vendredi: 11 h à 13 h.

JOSYANE COMTOIS

Présence mercredi

Agente loisirs
Adresse courrielloisirs@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SÉBASTIEN DUCHARME

Inspecteur municipal
Téléphone 819 359-2067info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SITE INTERNET

www.st-remi-de-tingwick.qc.ca



Conseil

Municipalité

QU'EST-CE QUI S'EST PASSÉ LORS DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2023

- Demande d'annulation des intérêts pour le 24 rue Fréchette
- Proclamation Journée nationale de la santé mentale positive
- Deuxième projet de règlement de zonage 2023-217 modifiant le règlement de zonage 2008-101 visant à permettre l'usage « industrie extractive » dans la zone A7 et à ajouter un critère pour l'agrandissement ou l'implantation d'un nouveau site d'extraction
- Avis de motion et dépôt projet de règlement numéro 2023-218 relatif à la démolition d'immeubles
- Entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska et désignation d'inspecteurs
- Journée de l'arbre et remise de compost 20 mai 2023
- Demande conjointe de soumission déneigement secteur Trois-Lacs 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026
- Autorisation d'appel d'offre pour le contrat pour déneigement des rangs 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026
- Dépôt des plans d'intervention 2022
- Autorisation d'achat de support à couteaux et couteaux à charrue
- Autorisation colloque Loisirs Rural 2023 pour l'agente de loisirs
- Autorisation Forum qui déplace de l'air
- Demande de remboursement des frais encourus pour déplacement inutile à Gaudreault environnement

Tout le conseil et l'administration de la municipalité félicitent Amélia et bon congé!

Remplacement d'Amélia

Notre inspectrice en bâtiment sera en congé de maternité pour un an

Elle sera remplacée par Annie Ruelland

Les mêmes coordonnées pour la rejoindre:
 inspecteur@st-remi-de-tingwick.qc.ca
 819-359-2731 poste 3



Demande de permis de construction

Comme pour la plupart des travaux de construction ou de modification d'un bâtiment, il est nécessaire d'obtenir un permis auprès de la municipalité pour procéder à ces opérations sur un bâtiment agricole. Toutefois, les documents à fournir afin d'effectuer le dépôt d'une demande de permis peuvent varier. Généralement, les premiers documents demandés pour l'analyse d'une demande sont :

- Le **formulaire** de demande de permis.
- Un **croquis du bâtiment projeté montrant l'implantation** de la future construction.
- Des **plans de constructions** du bâtiment à construire ou à modifier.
- Le calcul des **distances séparatrices** s'il s'agit d'un bâtiment d'élevage.

Cependant, les **amendements de 2020 à la Loi sur les architectes et à la Loi sur les ingénieurs** amènent des variations aux documents à fournir s'appliquant notamment aux bâtiments agricoles. Entre autres, il est important de savoir qu'un plan d'architecte **ET/OU** un plan d'ingénieur peut(vent) vous être demandé(s) pour la délivrance d'un permis en fonction des caractéristiques de votre projet.

À cet effet, **il est obligatoire d'avoir des plans réalisés par un architecte** pour la construction, l'agrandissement ou la modification d'un bâtiment agricole **lorsque** :

- Le bâtiment a deux étages et une superficie brute totale des planchers supérieurs à 300m².
- Le bâtiment a un étage et une superficie brute totale des planchers supérieurs à 750m².
- L'agrandissement ou la modification s'effectue sur un bâtiment à un étage et ayant une superficie brute totale des planchers supérieurs à 750m².
- L'agrandissement ou la modification d'un bâtiment à un étage porte la superficie brute totale des planchers à plus de 1050m².

De plus, **il est obligatoire d'avoir des plans réalisés par un ingénieur** pour un élément structural, un système mécanique, thermique ou électrique d'un bâtiment agricole **lorsque l'une de ces conditions est rencontrée** :

- Le bâtiment a un étage et une hauteur des poteaux d'ossature extérieure supérieure à 3.6m.
- Le bâtiment a un étage et une aire de bâtiment supérieure à 600m².
- Le bâtiment a un étage et une hauteur supérieure à 6m à partir du niveau moyen du sol.
- Le bâtiment a deux étages et une aire supérieure à 150m².
- Le bâtiment est un silo.
- Le bâtiment est un ouvrage de stockage de déjections animales.

Pour toute autre question, veuillez contacter l'inspectrice au **(819) 359-2731** ou par courriel à inspecteur@st-remi-de-tingwick.qc.ca.

Amélia Lacroix
Inspectrice régionale
en bâtiment et en environnement

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM (article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

Second projet de règlement numéro 2023-217, adopté le 6 mars 2023 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-101 visant à permettre l'usage « industrie extractive » dans la zone A7 et à ajouter un critère pour l'agrandissement ou l'implantation d'un nouveau site d'extraction de la municipalité de Saint-Rémi-De-Tingwick.

À la suite de la procédure de consultation tenue le 6 mars 2023, le conseil de la municipalité a adopté le second projet de règlement numéro 2023-217. Celui-ci contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et/ou des zones contiguës afin que le règlement qui contient cette disposition soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Disposition pouvant faire l'objet d'une demande

- Ce projet de règlement vise à [permettre l'usage « Industrie extractive » dans la zone A-7](#);
- Ce projet de règlement vise à ajouter un critère pour l'agrandissement ou l'implantation d'un nouveau site d'extraction.

Description des zones

ZONES VISÉES	ZONES CONTIGUËS
A7	À Saint-Rémi-de-Tingwick : A3, A8, A10, A11, C1, H2, H3, RU2, RU3, RU4, RU6, RU7 et RU8 À Tingwick : A4

Illustration des zones visées

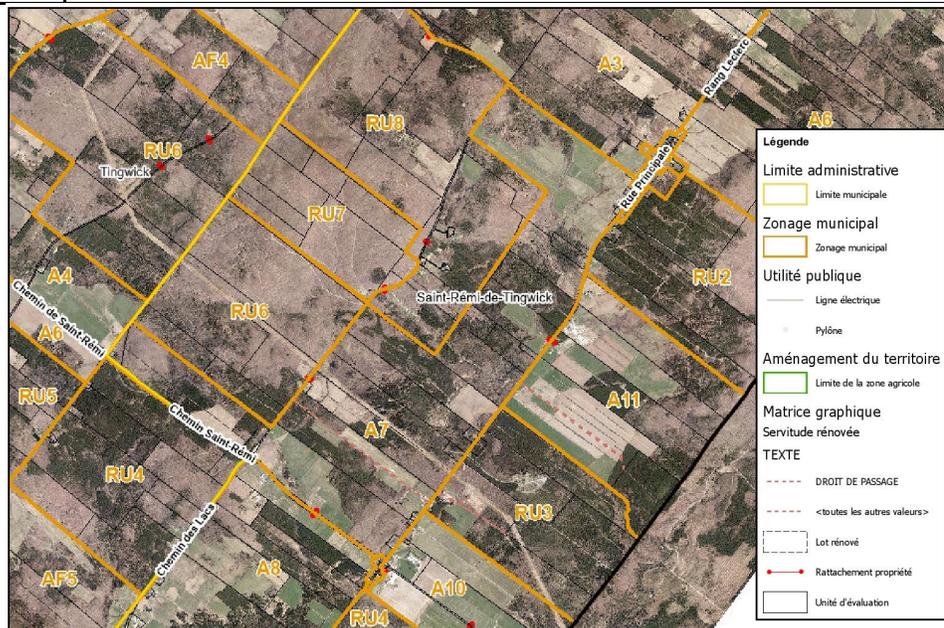
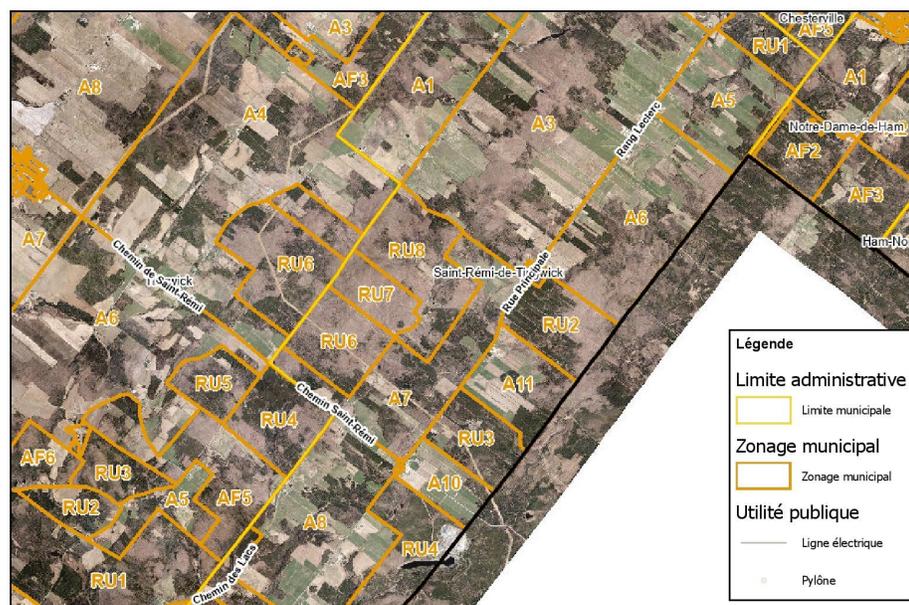


Illustration des zones contiguës



Conditions de validité d'une demande

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce projet de règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en transmettant à la municipalité une demande écrite à cet effet. Pour être valide, toute demande doit :

- Mentionner l'identité de la personne qui en fait la demande, son adresse et sa signature. La demande doit être accompagnée d'une copie de l'une des pièces d'identité suivantes :
 - * carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec ;
 - * permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec ;
 - * passeport canadien ;
 - * certificat de statut d'Indien ;
 - * carte d'identité des Forces canadiennes.
- Indiquer le titre et le numéro du projet de règlement faisant l'objet de la demande ;
- Indiquer leur qualité de personne habile à voter (voir les conditions au bas de l'avis) ;
- Être reçue par courriel ou par la poste au bureau de la Municipalité de Saint-Rémi-De-Tingwick au plus tard le 23 mars 2023 en adressant la demande comme suit: Anouk Wilsey, Directrice générale et greffière-trésorière, 1461, rue Principale, Saint-Rémi-de-Tingwick (Qc) J0A 1K0 dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca

Le nombre de demandes requis pour que le projet de règlement numéro 2023-217 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est d'au moins 41 personnes intéressées de la zone d'où elle provient.

Conditions à remplir pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné

À la date de référence, soit le 6 mars 2023, la personne doit :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec ;
- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

OU

être une personne physique, majeure, de citoyenneté canadienne qui n'est pas en curatelle et qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre frauduleuse ou morale qui exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne par résolution qui, depuis au moins 12 mois, est :

- propriétaire unique d'un immeuble situé dans le secteur concerné ;
- occupante unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné ;
- copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise située sur le territoire de la municipalité a le droit d'être inscrit dans ce secteur, même si l'immeuble ou l'établissement d'entreprise s'y trouvant n'a pas la plus grande valeur foncière ou locative.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Pour avoir le droit de formuler une demande de scrutin référendaire, tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise doit être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande de scrutin référendaire en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande. Pour avoir le droit de formuler une demande de scrutin référendaire, une personne morale doit avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui exercera ce droit. Cette résolution doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.

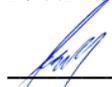
Nombre de demandes

Toute disposition susceptible d'approbation référendaire du règlement 2023-217 pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter si le nombre de demandes valides requis n'est pas atteint.

Consultation du second projet et illustration des zones visées

Le second projet de règlement numéro 2023-217 ainsi que la description du périmètre des zones visées et des zones contiguës peuvent être consultés sur le site de la municipalité <http://www.st-remi-de-tingwick.qc.ca/sujets/reglements-municipaux>. Une copie du projet peut aussi être obtenue sans frais, par courriel par toute personne qui en fait la demande.

DONNÉ À SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK, CE 8 MARS 2023.



Anouk Wilsey

Directrice générale et greffière-trésorière

WWW.ST-REMI-DE-TINGWICK.QC.CA



Urbanisme

Municipalité

Aux contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick tiendra, une **CONSULTATION PUBLIQUE** concernant le projet de règlement numéro 2023-218 le règlement relatif à la démolition d'immeubles

Lors d'une séance publique tenue le 6 mars 2023, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2023-218 le règlement relatif à la démolition d'immeubles

Ce règlement vise à permettre l'utilisation de pieux comme fondation pour un bâtiment principal à certaines conditions.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance publique tenue le 6 mars 2023, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2023-218 le règlement relatif à la démolition d'immeubles

Ce règlement vise à inclure l'interdiction de la démolition d'un immeuble, à moins que le propriétaire n'ait au préalable obtenu un certificat d'autorisation à cet effet du comité de démolition, qui a pour fonction de décider des demandes de démolition; de prescrire la procédure et déterminer les critères suivant lesquels est faite l'évaluation d'une demande d'autorisation, dont ceux qui s'appliquent aux immeubles patrimoniaux.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 mars 2023, à 18h45 au 1465, rue Principale. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 8 mars 2023.

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière



PROCHAINES DATES COLLECTES DES BACS ROULANTS

Mardi 14 mars: RECYCLAGE

Mardi 28 mars: RECYCLAGE ET ORDURES

Lundi 10 avril: COMPOST

Mardi 11 avril: RECYCLAGE

Mardi 18 avril: ORDURES



Information

Municipalité

MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

La 19^e édition du Mois de la prévention de la fraude se déroulera sous le thème « Flairez l'arnaque ». La Sûreté du Québec y participe en collaboration avec la Banque du Canada, l'Autorité des marchés financiers et plusieurs autres partenaires du Forum de la prévention de la fraude, co-présidé par le Centre antifraude du Canada (CAFC), la Gendarmerie royale du Canada et le Bureau de la concurrence.

Selon le CAFC, le Québec se situe au premier rang au Canada en 2022 en ce qui a trait au nombre de fraudes d'identité, et ce pour une deuxième année consécutive. C'est le type de fraude le plus fréquent en 2022. La fraude a occasionné plus de 42 millions de dollars en pertes financières au Québec en 2022, tous types de fraudes confondus, comparativement à 30 millions en 2021.

Les stratagèmes frauduleux évoluent sans cesse et de nouvelles façons d'escroquer la population voient continuellement le jour. La population doit être aux aguets plus que jamais. Au cours du mois de mars, une campagne de sensibilisation sur les différents types de fraudes actuelles aura lieu dans les médias sociaux.

La fraude en 3D : pour s'informer des fraudes actuelles

Le livret [La Fraude en 3D](#), développé dans le cadre d'une collaboration entre la Banque du Canada, la Sûreté du Québec et plusieurs partenaires, vise à sensibiliser la population aux divers types de fraudes les plus courantes. Il encourage la population à détecter, dénoncer et décourager tous types d'arnaques.

Éviter les pièges des fraudeurs

Bien que de nombreuses équipes spécialisées travaillent quotidiennement à combattre les divers types de fraudes, la vigilance demeure le meilleur moyen de contrer les fraudeurs. Les citoyens et citoyennes doivent faire preuve de scepticisme vis-à-vis les offres trop attirantes, valider l'information et s'interroger sur l'appât d'un gain trop facile. Ces simples gestes peuvent leur éviter plusieurs ennuis. Les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité des victimes, le sentiment d'urgence, l'autorité ou encore la rapidité pour arriver à leurs fins.

Signaler, c'est agir!

La Sûreté du Québec et ses partenaires invitent la population à signaler tout acte frauduleux à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone, par texto, par courriel ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

Pour plus d'information, nous invitons le public à consulter le [site Web](#) ainsi que [le fil Twitter](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec et de ses partenaires.





Information

Municipalité

Témoignage de persévérance scolaire

Emily Carignan a un sourire éclatant, un sourire authentique qui témoigne de sa résilience. À 34 ans, elle occupe désormais un emploi qui la valorise. Depuis 2021, elle est préposée aux bénéficiaires à domicile.

Son parcours atypique a assurément laissé des traces permettant de forger la femme engagée d'aujourd'hui. Elle a laissé les bancs de l'école à 16 ans, elle est devenue maman à 18 ans pour ensuite faire un cours en cuisine, domaine dans lequel elle évoluera pendant une dizaine d'années.

Emily aime le contact humain. Elle aime aider son prochain. Elle aime les personnes âgées.

Depuis sa tendre enfance, ces intérêts animaient son quotidien sans pour autant lui permettre d'en vivre. Retourner à l'école restait un défi de taille à relever : travailler de jour, aller à l'école de soir. Un défi qui s'est conclu avec un succès puisqu'elle a obtenu en 2021 son diplôme d'études professionnelles (DEP) de préposé aux bénéficiaires en établissement et à domicile.

Le programme était difficile, les stages stressants et les examens angoissants.

Il lui arrivait même de ne plus vouloir y aller. Elle se disait qu'elle ne perdait rien.

« Malgré ces chutes de motivation, tu continues, tu t'accroches à ton but. C'est comme ça que j'arrivais à me motiver ».

Des personnes significatives de son entourage l'aidaient à persévérer :

- * Sa mère : elle l'aidait à se rappeler pourquoi elle était là, pourquoi elle déployait tous ces efforts.
- * Son conjoint Hugo : sa présence aidante lui permettait de persévérer.
- * Sa fille Abygaël, 15 ans : voulant être un modèle positif pour elle, lui montrer qu'elle était tout aussi capable de persévérer vers la réalisation de ses propres buts, sa fille contribuait à la motiver.

Emily comptait sur ses proches qui lui rappelaient pourquoi elle travaillait aussi fort. Pour quelles raisons elle faisait tout ça !

« J'avais un but, je voyais plus loin que ce que j'avais à ce moment ».

Désormais préposée aux bénéficiaires à domicile, elle donne ce qu'elle aimerait recevoir plus tard.

Avec son DEP en poche, Emily travaille dans un domaine qui la valorise. Elle fournit des soins aux personnes âgées directement dans leur demeure. Elle découvre régulièrement de nouveaux individus avec qui elle partage un instant, un échange significatif.

Sa vie est désormais bonifiée par son emploi. L'effort en valait la chandelle. Toutefois, lorsqu'il est question de persévérance, elle tient à conclure qu'une tape dans le dos fait toute la différence : « on est tous capable d'y arriver, mais la tape dans le dos, ça encourage à persévérer ».

Nous tenons à remercier Emily Carignan de Saint-Rémi-de-Tingwick avec qui nous avons eu un échange inspirant sur la persévérance scolaire et les effets concrets qui en résultent dans le cadre de la campagne Tope là ! des Journées de la persévérance scolaire.





Information

Municipalité

Saint-Rémi-de-Tingwick

Atelier de Sushis

Dimanche 2 avril 2023

Salle communautaire:

1452 rue Principale
Saint-Rémi-de-Tingwick



RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Durée

Prof: Mylène Allard

Cours de Sushi
de 13h à 16h



Coût 50\$/personne

Le cours de 3 h
(pratique)
+
30 sushis /personne



RÉSERVEZ VOTRE
PLACE AVANT
MERCREDI LE 29
MARS 16H00

Participants

Minimum 10 pers.
Maximum 30 pers.



loisirs@st-remi-de-tingwick.qc.ca
819-359-2731 #6

Made with PosterMyWall.com



Information

Municipalité

PROGRAMME DE VIDANGE DES
INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS
LA MRC D'ARTHABASKA



SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK

La période de vidange des
installations septiques dans votre
municipalité aura lieu
du 4 au 15 septembre 2023

fossesarthabaska.ca
POUR ACCÉDER AU CALENDRIER



Samedi
20 mai 2023
9h à 12h



Journée distribution
Remise d'arbres et compost
Échange de vivaces et semis

Au Parc Rock-Dion

Apportez vos contenants et vos pelles

Pour plus d'information:
819-359-2731 poste 1
info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

Made with PosterMyWall.com

Tournoi de hockey bottines

Merci
à tous les
participants
et les
supporteurs!

À l'an
prochain!

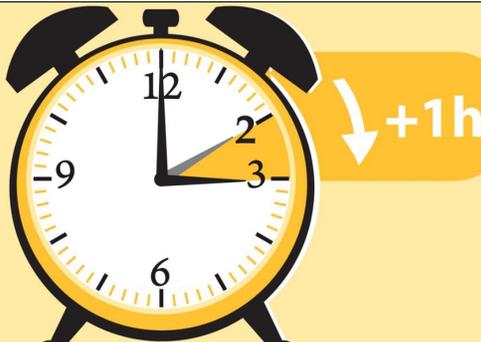


Merci aux
organiseurs
Comité des
loisirs
et
Comité 12-18

Nos gagnants:
L'équipe Lapointe

Les finalistes:
L'équipe Lambert

Dans la nuit du 11 au 12 mars 2023, on avance l'heure!





Information

Corporation de développement
économique de St-Rémi-de-
Tingwick

CONNAISSEZ-VOUS LE DOMAINE DE LA SÉRÉNITÉ?



Location de chalets
2166, rang Leclerc, Saint-Rémi-de-Tingwick

Maryse Michaud et Yves Gosselin, propriétaires

819-350-5264
gosselinliny@live.ca



À travers les différentes étapes qui ont jalonné l'histoire de votre entreprise, dites-moi pourquoi avoir choisi St-Rémi-De-Tingwick?

Je suis résidente de Saint-Rémi depuis 1981 et mon conjoint Yves depuis 1996. Nous aimons vivre ici pour la campagne et les montagnes.

Vous pouvez m'expliquer où, quand et comment vous avez démarré et tout ce qui s'est passé depuis?

Mon conjoint Yves a vécu un coup de cœur lors d'une livraison chez L'abbé Germain Gendron qui vivait sur ce terrain. Vers les années 1950 à 1970, il y a eu à cet endroit le camp de vacances Ste-Madeleine. Tous les enfants y venaient gratuitement et les moniteurs, organisateurs y travaillaient bénévolement tout en construisant de petits chalets.

Quels sont les moments forts et les réalisations de votre entreprise?

Depuis 2019, nous faisons la location à court terme de 3 chalets quatre saisons tout équipé. Le dortoir familial jusqu'à 9 personnes, Le Cuisto Intime jusqu'à 6 personnes et le Chalet Jaune jusqu'à 10 personnes. Pour la location de trois chalets, nous avons un garage pour une réunion de familiale ou d'amis. Baignade au lac naturel avec descente en sable. Pédalo, kayak, paddle Board sont à votre disposition. En hiver, raquettes et de la marche dans nos sentiers pédestres. Les animaux sont acceptés.

Quels sont les valeurs qui identifient votre entreprise ?

Le respect, l'accueil et la bienveillance.



Information

Les loisirs

CENTRE MULTI-SPORTS WARWICK

11A, rue Sainte-Jeanne-d'Arc

819 358-5051

centremultisports@outlook.com

www.centremultisports.ca



COURS OFFERTS

Aquapoussette

Aquaforme prénatal

Aquafitness

Aquaplanche

Bébés et parents

Entraînement en longueur

Nageur 1 à 10 (6 ans et plus)

Natation pour adultes et adolescents

Préscolaire 3 à 5 ans

**Tous les détails sont disponibles sur le
centremultisports.ca**

**La session d'aquaforme débute la semaine du 27 mars
et les cours de natation la semaine du 11 avril.**



Information

Les loisirs

Activités à la bibliothèque de Warwick

en mars 2023

HEURE DU CONTE
SPÉCIAL DINO !
11 mars 2023 10h00

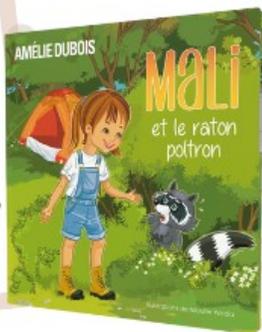
Réservation : 819-358-4325
Bibliothèque P.-Rodolphe-Baril

Rencontre d'auteure

AMÉLIE DUBOIS

Vendredi
17 mars 2023
19h00

Réservation obligatoire 819-358-4325



Information

Les loisirs

Loisirs et Culture

Inscription des cours de loisirs Printemps 2023

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Pour les **RÉSIDENTS**, du 13 mars à 8 h au 21 mars à 20 h
 Pour les **NON-RÉSIDENTS**, du 17 mars à 8 h au 21 mars à 20 h

- Inscription en ligne au www.valdessources.ca en cliquant sur Inscription loisirs. Paiement par carte de crédit seulement.
- Prévoyez créer votre compte en ligne sur Didigo, la plateforme d'inscription, en vous rendant au www.valdessources.ca dans la section Cours et inscription. Pour du support technique, vous pouvez téléphoner au 819 300-0359.
- Un nombre minimum d'inscription est requis. Même si le cours est complet, il est important de vous mettre sur la liste d'attente afin que nous puissions vous contacter si une place se libère ou si un autre groupe est créé.
- Les horaires sont sujets à changement.



NATATION ENFANTS

OÙ: Piscine de l'école secondaire l'Escalé QUAND: 31 mars au 3 juin (10 semaines)

SAMEDI

PARENT-ENFANT 1 8h30 à 9h 70 \$	PARENT-ENFANT 2 9h30 à 10h 70 \$	PARENT-ENFANT 3 9h30 à 10h 70 \$
PRÉSCOLAIRE 1 10h à 10h30 75 \$	PRÉSCOLAIRE 2 10h45 à 11h15 75 \$	PRÉSCOLAIRE 3 11h15 à 11h45 75 \$
PRÉSCOLAIRE 4 11h45 à 12h15 75 \$		

DIMANCHES

NAGEUR 1 (JUNIOR 1) 11h à 11h30h 75 \$	NAGEUR 2 (JUNIOR 2) 11h30 à 12h 75 \$	NAGEUR 3 (JUNIOR 3) 10h à 10h45 80 \$	VENDREDIS PRÉSCOLAIRE 5 17h30 à 18h 75 \$
NAGEUR 3 (JUNIOR 3) 12h à 12h45 80 \$	NAGEUR 4 (JUNIOR 4) 9h15 à 10h 80 \$	NAGEUR 5 (JUNIOR 5) 8h30 à 9h15 80 \$	NAGEUR 6 (JUNIOR 6) 16h15 à 17h 80 \$

BAINS LIBRES

OÙ: Piscine de l'école secondaire l'Escalé QUAND: En continu jusqu'au 31 mai

BAINS LIBRES FAMILIAUX

Samedis de 13h30 à 16h
Dimanches de 13h à 14h30
COMBIEN: 3 \$/personne

BAIN ADULTES (LIBRE ET LONGUEURS)

Lundis de 18h à 20h • Mercredis de 18h à 20h
Dimanches de 14h45 à 16h15 (avec matériel) et nage en longueur
COMBIEN: 5 \$/personne

NATATION ADULTES

OÙ: Piscine de l'école secondaire l'Escalé

AQUADOUCEUR

QUAND: Mardis de 16h15 à 17h15
Jeudis de 16h15 à 17h15
28 mars au 25 mai (9 semaines)
COMBIEN: 90 \$

AQUADYNAMIQUE

QUAND: Mardis de 17h15 à 18h15
Mardis de 18h15 à 19h15
28 mars au 23 mai (9 semaines)
COMBIEN: 90 \$

AQUATABATA

QUAND: Mardis de 19h15 à 20h15
28 mars au 23 mai (9 semaines)
COMBIEN: 90 \$

Niveau d'intensité des cours:

Légère Moyenne Élevée Très élevée

SPINNING

OÙ: 225, rue Noël à Val-des-Sources
QUAND: Mercredis de 17h45 à 18h45
Mercredis de 19 h à 20 h
29 mars au 31 mai (10 semaines)
COMBIEN: 120 \$

MASSAGE BÉBÉ

PLUS DE DÉTAILS SUIVront LORS DE L'INSCRIPTION!
QUAND: Lundis de 9h30 à 10h45
1^{er} mai au 29 mai (5 semaines)
COMBIEN: 100 \$

Ce cours est destiné aux parents ainsi qu'à leurs enfants âgés entre 3 et 24 mois.

Pour plus d'informations concernant les cours, visitez le www.valdessources.ca

RELAXATION ACTIVE ET MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE

OÙ: Bibliothèque municipale
QUAND: Lundis de 13h30 à 15h
27 mars au 29 mai (10 semaines)
COMBIEN: 120 \$

La relaxation active développe la conscience des tensions dans le corps, indispensable à l'amélioration de la condition physique et mentale. Elle permet la pratique de plusieurs techniques dont la respiration, l'imagerie mentale, le dialogue intérieur, et la programmation mentale. La méditation pleine conscience permet de vivre au présent, d'être en lien avec ce qui se passe en soi et autour de soi. Pour méditer, la respiration et l'observation sont des outils essentiels.



SPORTS EN GYMNASSE

OÙ: École secondaire l'Escalé
QUAND: 29 mars au 1^{er} juin

JEUX LIBRES EN GYM

QUAND: Jeudis de 20h à 21h30
COMBIEN: 10 \$ / soir (payable sur place)

PICKLEBALL ET BADMINTON LIBRE

QUAND: Mercredis de 20h à 21h30
COMBIEN: 10 \$ / soir.
Réservation en ligne chaque semaine.



TOURNOIS DE PÊCHE 2023

Organisés par le comité de Pêche Club Chasse et Pêche Larochelle
231, Boul. Larochelle, Val des sources (819)879-5746

Dates des tournois

- 21-22-23 Avril 2023 : Ouverture de la Truite (provincial)
- 19-20-21-22 Mai 2023 : Ouverture du Doré et du Brochet (provincial)
3 juin 2023 : Fête de la pêche
- 16-17-18 Juin 2023 : Ouverture de l'Achigan et du Maskinongé (provincial)
- 22 au 29 Juillet 2023 : Semaine du festival de pêche (local)
- 1-2-3-4 septembre 2023 : Clôture de la saison de pêche (provincial)
- 23 septembre 2023 : Go de pêche d'automne
- 9-10-11 Février 2024 : Tournoi de pêche blanche ouvert à tous
- 2 mars 2024 : Go de pêche hivernal

Dates sujets à changement selon les règlements des Ministères.

* Coût de la carte de membre est de 45\$, incluant les 5 tournois d'été gratuits.

Vous pouvez pêcher partout dans les tournois provinciaux.

- ✓ 130\$ pour une famille de 2 adultes et 2 enfants
- ✓ 20\$ par enfant supplémentaire de 11 à 17 ans
- ✓ Inscription 10\$ pour les enfants de 10 ans et moins

Prix assuré à chaque tournoi estival à une table spéciale

Très beaux prix pour les meilleures prises et nombreux prix de participation.

Campings et motel sur le site
Bar terrasse avec vue sur les Trois-Lacs
Restaurant **Gryzou**
Cabanes à pêche et chemin sur glace

Pour toutes informations contactez : François Charbonneau 819-345-9578
Stéphane Girouard 819-350-5289

Cartes de membre Drummondville, contactez Roger Camiré 819-818-1234

Une personne doit s'inscrire avant minuit la veille pour avoir droit de pêche et d'enregistrement le lendemain et pouvoir participer au tirage des prix.

Bienvenue à tous! Bonne Pêche!!

Rappel amical Taxes municipales



4 façons de faire votre paiement

À votre institution financière, en utilisant votre numéro de matricule (10 chiffres)

En utilisant INTERAC
Vous devez envoyer les fonds à : dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca
Raison : Vous devez inscrire votre numéro de matricule.
C'est vraiment IMPORTANT pour que le paiement s'applique.
La question : Pourquoi Réponse : stremi

En envoyant ou remettant un ou des chèques (possibilité d'envoyer des chèques postdatés) au nom de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick

Argent comptant sur place.





Activités

Organisme

VOYAGE

DU 26 AU 29 JUIN 2023

790\$

ORGANISÉ PAR



DINERS ET SOUPERS
NON INCLUS

BALADE SUR TIMES SQUARE
BALADE DANS CENTRAL PARK
DÉCOUVERTE DE LA 5TH AVENUE

NEW YORK

JOURNÉE À LA PLAGE
MOREY'S PIER POUR LA
JOURNÉE
(PARC AQUATIQUE ET D'AMUSEMENT)

WILDWOOD

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES: PHILIPPE 819 806-1237

2/1

DEVENEZ MEMBRE

et recevez notre infolettre
originale et unique !



EN PLUS
CEST
GRATUIT



Scannez
pour
devenir
membre





Activités

Organisme

le 17 Mars
Déjeuner FADOQ
\$6.00

Salle
communautaire

Réservez avant le
10 mars
1-418-845-5183

Votre Fadoq

PRESENTE

Souper Cabane à sucre

Vendredi 14 avril 2023

*Salle communautaire (sous-sol de l'église)
Saint-Rémi-de-Tingwick*

Réservation
avant 7 avril à
Michelle Guay
1-418-845-5183

*Service à 18h
Ouverture des
portes 17h30*

*DJ Gilbert de
disco mobile
Fréquences*

*22\$
par membre*

*Consommations
sur place!*

fadoq

Région
Centre-du-Québec
Club St-Rémi-de-Tingwick

Made with PosterMyWall.com

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

8 MARS



Recette
Jeux

Municipalité



NACHOS À EMPORTER

N° 299 Thème : Un secret
5 lettres cachées

Prép 10min Cuisson 5min Portions 4

Ingrédients:

Fromage cheddar orange fort râpé - 11/4 tasse
Olives vertes ou noires—1/4 tasse
Lait - 11/4 tasse
Farine tout usage—3 c. à soupe
Salsa mexicaine douce ou piquante - 1/4 tasse

Préparation:

- Râpé le fromage et hachez les olives, si désiré.
- Dans une casserole moyenne, hors du feu, fouettez le lait et la farine jusqu'à ce que la farine soit complètement délayée.
- Portez à ébullition à feu moyen-vif en remuant.
- Aux premiers bouillons, poursuivez la cuisson 1 minute ou jusqu'à ce que la sauce épaississe.
- Ajoutez le fromage, les olives et la salsa. Mélangez pour faire fondre le fromage.
- Portez à ébullition de nouveau, puis transférez dans un thermos réchauffé.
- Dégustez avec des croustilles de maïs.

Se conserve 5 jours au réfrigérateur ou 6 mois au congélateur.

R	T	E	R	I	A	L	A	S	C	U	C	S	E	A
U	I	E	C	R	U	O	S	O	N	A	S	E	R	E
M	C	E	M	R	A	R	E	N	C	F	C	C	E	S
E	E	I	M	A	O	U	O	H	I	N	E	U	T	I
U	R	R	R	S	R	C	E	T	A	G	A	R	S	R
R	L	I	E	U	N	C	R	I	E	E	U	I	Y	P
E	E	R	U	I	N	U	F	G	E	M	O	T	M	R
T	T	E	G	E	F	N	A	M	R	E	V	E	N	U
O	A	V	L	N	O	N	I	E	M	G	I	N	E	S
H	T	I	U	C	N	T	O	T	I	A	F	L	R	E
C	S	R	V	O	N	I	O	C	E	R	C	T	F	U
U	U	P	I	I	S	I	O	N	R	U	O	S	F	Q
H	R	P	D	I	S	C	R	E	T	I	O	N	I	N
C	S	C	R	Y	P	T	I	Q	U	E	I	V	H	A
E	C	N	E	D	I	F	N	O	C	E	D	O	C	B

A	Confidence	I	R	T
Ami	Confier	Inconnu	Récit	Trésor
Arme	Cryptique	Intime	Recoin	V
B	D	L	Revenu	Vie
Banque	Discretion	Lieu	Rumeur	
C	Divulguer	M	S	
Caché	E	Mot	Salaire	
Chiffré	Énigme	Mystère	Sceau	
Chuchoter	Espionnage	P	Sécurité	
Clé	État	Privé	Silence	
Code	F		Source	
Cœur	Fait		Sournois	
Confiance	Furtif		Sûr	
			Surprise	

Par: Geneviève O'Gleman de Savourer



Messes

Municipalité

FIXE À CHAQUE SEMAINE

- Samedi 16h00 à Kingsey Falls
- Dimanche 11h00 à Warwick

1^{ER} ET 3^{ÈME} DIMANCHE DE CHAQUE MOIS

(5^{ÈME} 4FOIS/ANNÉE)

- 8h30 à Ste-Clothilde
- 9h45 à St-Albert

2^{ÈME} ET 4^{ÈME} DIMANCHE DE CHAQUE

MOIS

Gilles Coderre
gilles.coderre@sogetel.net

ACTIVITÉS RELIGIEUSES - HORAIRE DES MESSSES À L'ÉGLISE

12 mars : Dimanche à 8h30

André Luneau par l'Assistance aux funérailles

Jeanne d'Arc Croteau par Lucie et Gilles Beauchesne

Madeleine Blanchet et André Luneau par Réjeanne Carignan

Lampe du Sanctuaire : Gilles Beauchesne

26 mars : Dimanche à 8h30

Parents et amis défunts par Noel Lallier

Murielle Lallier par Jacques Fréchette

Madeleine Blanchet Descormiers par Jean-Marc et Pierrette

Lampe du Sanctuaire: Gilles Beauchesne

9 avril : Dimanche de PÂQUES à 8h30

René Beauchesne par Lucie et Gilles Beauchesne

André Luneau par l'Assistance aux funérailles

Famille Léo-Paul Lallier par Noel Lallier

Lampe du Sanctuaire: Claude Larochelle

PRIÈRES

Par Mme. Huguette et M. Roger Poitras

Que le Seigneur de paix lui-même vous donne toujours la paix en toute manière. Que le Seigneur soit avec vous tous!

2 Thessaloniens 3. 16

Peur et paix (3)

Quand l'esprit est fatigué par le rabâchage des soucis de ce monde, l'angoisse s'installe, avec la peur du lendemain. On est conduit à craindre la mort, par laquelle le diable maintient l'homme dans un véritable esclavage (Hébreux 2. 15). Où trouver une aide sûre, un refuge face au bruit de ce monde? Écoutez la voix de Jésus, vous l'entendrez en lisant les évangiles: « Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos » (Matthieu 11. 28). Les paroles de Jésus sont vivantes pour celui qui les croit. Alors ce repos devient immédiatement réel, et les voix du monde s'estompent ou prennent leur vraie place.

Cette paix, Jésus l'a acquise à grand prix par sa mort sur la croix. Il la donne à tous ceux qui s'confient en lui: « Je vous laisse la paix; je vous donne ma paix; je ne vous donne pas, moi, comme le monde donne. Que votre cœur ne soit pas troublé, ni craintif (Jean 14. 27). Mais la Bible dit aussi: « Il n'y a pas de paix... pour les méchants » (Ésaïe 48. 22). C'est pourquoi le diable cherche à infuser une paix artificielle, pour endormir les hommes par des moyens détournés que l'on voit se mettre en place aujourd'hui. De telle sorte qu'un jour sur la terre, « quand ils diront: Paix et sécurité, alors une subite destruction viendra sur eux, comme les douleurs sur celle qui est enceinte, et ils n'échapperont pas » (1 Thessaloniens 5. 3). Dieu ne l'a-t-il pas annoncé à l'avance pour nous faire comprendre le caractère moral de ce que nous vivons aujourd'hui?

 <p>SALON M² Coiffure femmes, hommes & enfants Maryse Michaud, maître-coloriste Meggy Nolin, artiste-coiffeuse 5, rue Hinse, Warwick (Qc) Tél. : 819-359-2722 Ouvert du mercredi au samedi</p>	 <p>HABIB NÉJI Pharmacien, Ph.D. 431, 1^{er} avenue, Asbestos, J1T 1Z3 819-879-4022 Affilié à :  5, rue Grove, Danville, JOA 1A0 819-839-2779</p>	 <p>GARAGE UBALD FRÉCHETTE 571, 1^{er} Avenue Asbestos (QC) J1T 4K4 Location de Voitures Mécanique générale Tel : 819-879-6633 sans frais 1-800-879-6607</p>
 <p>DOMAINE LA JOSIANE Jocelyn Verville & Diane Levasseur 394, rang Descomiers, St-Rémi Tél. : 819-359-3025 www.domainelajosiane.ca PRODUCTEUR ACÉRIQUE Vente de : - Produits d'érable Produits de camerise Vin d'érable</p>	<p>MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS</p> <p>Marielle Gagnon Yvon Champoux Lucie et Gilles Beauchesne Noël Lallier Alice Landry Madelaine et Claude Larochelle Jeanne-D'Arc et Ernest Potvin Guylaine et Mario Nolin Sylvie et Gaétan Ducharme Fernand Beauchesne</p>	 <p>JEAN-MARC LAROCHE Entrepreneur-électricien Inc. Maître-électricien 176, rang 10 St-Camille (QC) J0A 1G0 Tél. : 819-828-2926 Fax : 819-828-3338 Cell : 819 823-4665 Urg. seulement jmrc@xplornet.com</p>
 <p>LE VERGER DES HORIZONS 67, rue St-Louis Warwick (QC) JOA 1M0 Prop. : Nathalie Lemieux et Éric Morin Tel : 819-358-2790</p>		 <p>MUSÉE DE ST-RÉMI-DE-TINGWICK Outils Anciens 1460, rue Principale St-Rémi-de-Tingwick (QC) Tél. : 819-749-1072 Michel Benoit - Estelle Robichaud Michelbenoit825@hotmail.com</p>
 <p>LES MONUMENTS DE L'OR BLANC Simon Chênevert 1438, route 116, Danville (QC) JOA 1A0 info@monumentsorblanc.com Tél. : 819-839-3819 Cell. : 819-552-3179 Monument funéraire, columbarium, mausolée, réparation, lettrage et nettoyage... À votre service depuis plus de 20 ans</p>		 <p>PARADIS ET FRÈRES Depuis 1964 on grandit avec vous et c'est toujours un plaisir de vous servir ! 12 chemin des Trois-Lacs, Asbestos (QC) J1T 3T1 Tél. : 819-879-4024 admin@paradisfreres.ca Matériaux, Quincaillerie, Chauffage</p>
 <p>LA JAMBONNIÈRE 3015, rang St-Rémi St-Rémi-de-Tingwick Tél. : 819-359-3700 Courriel: marigro@ivc.qc.ca Prop : Lyne Groleau & Marco Couture Spécialités : Porc frais, jambons et charcuteries</p>	 <p>"LES TAMALOUS" Fadoq (Région Centre du Québec) Club St-Rémi-de-Tingwick Conseil d'administration : Guylaine Breton (présidente) 819-359-2484 Michelle Guay (trésorière) 418-845-5183 Christian Boucher (secrétaire) 514-220-5074 Normand Paquin (administrateur) 819-749-9929 Chantale Vandenbroeck (administrateur) 819-749-0006 Ginette Denis (administrateur) 819-300-3848</p>	 <p>DISCO MOBILE <i>Fréquences</i> Gilbert Vaillancourt 418-845-5183</p>
<p>FERME Ch. Vandenbroeck Productrice bovins nourris au foin et moulé de maïs. VIANDE À VENDRE : HACHÉ, ROTI FRANÇAIS, CUBE, STEAK, ETC TEL: 819-816-5929</p>	<p>BUFFET LISE Service de traiteur & Méchoui Succulents repas servis chauds ou froids Variés et cuisinés maison Délicieusement Vôtres 1661 rue Principale, St-Adrien, Tél. : 819-828-0298 Cell Jocelyn 819-357-6750, Lise 819-357-0983</p> 	<p>CERCLE DES FERMÈRES, LES DAMES CHRÉTIENNES, ÂGE D'OR & AMITIÉ</p>
 <p>JACQUES FRÉCHETTE Courtier immobilier jacquesfrechette.com jacquesfrechette@sogetel.net Tél : 819-350-6080 nosadresse.com Tel 2 : 819-359-3204</p> 	 <p>1129, Chemin des Lacs St-Rémi-de-Tingwick, Québec, JOA 1K0 819-300-3848 lafermedmp@gmail.com La Ferme DMP Propriétaires : Ginette Denis et Raymond Préfontaine</p>	 <p>GARAGE PIERRE LAMBERT Pierre Lambert & Lyne Boivert, Prop 1413, route 116 Danville (QC) JOA 1A0 Tél. : 819-839-3343 garage.pierrelambert@cgocable.ca www.garagepierrelambert.com À votre service depuis 1989</p>
 <p>RESTO MAX-IME 321, 1^{er} Avenue Asbestos Tél : 819-879-0000</p>	 <p>PLOMBERIE C. Frost Vente Installation Réparation Venez voir notre salle de montre Craig Frost, président 819 839-1195 1191, route 116 ouest, Danville (Québec) JOA 1A0 www.plomberiefrost.com</p> 	 <p>MUNICIPALITÉ ST-RÉMI-DE-TINGWICK 1461, rue Principale St-Rémi-de-Tingwick (QC) JOA 1K0 Tél : 819-359-2731 Fax : 819-359-3532 Ouvert lundi au jeudi (8h30-16h) et vendredi fermé Site internet : www.st-remi-de-tingwick.qc.ca Email : info@st-remi-de-tingwick.qc.ca</p>